

## Introduction

Ce numéro spécial de la revue *Studii de lingvistica* réunit des contributions qui sont offertes à Christian Plantin à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire. Formé comme linguiste au sein de l'école de l'argumentation dans la langue d'Oswald Ducrot, il oriente ses intérêts scientifiques vers l'interaction conversationnelle et l'étude des émotions dans l'interaction argumentative. En tant que directeur de recherches au CNRS et membre de l'Unité Mixte de Recherche ICAR (*Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations*) à l'Université Lyon 2, dans les années 1980, Christian Plantin commence, avec Catherine Kerbrat-Orecchioni, des études sur l'interaction linguistique, continuées aussi aux côtés de Lorenza Mondada et Véronique Traverso. La base de données CLAPI (*Corpus de Langue Parlée en Interaction*), à la création de laquelle il a eu une importante contribution, est à ce jour aussi un instrument de travail fondamental pour un large nombre de chercheurs s'intéressant à la langue parlée et à la didactique du français langue étrangère. Actuellement professeur émérite à l'Université Lyon 2, Christian Plantin continue à s'intéresser principalement à l'argumentation des émotions et surtout aux émotions *signifiées*, recouvrant, comme il le dit, « les mécanismes analysés sous le concept d'éthos ». Le programme de recherche qu'il poursuit activement concerne la théorie et la méthodologie de la construction textuelle et interactionnelle des émotions, ainsi que la co-construction interactionnelle des émotions. Les études et les volumes publiés par Christian Plantin et les conférences présentées à l'occasion de divers événements scientifiques sont des apports incontournables à l'étude du discours argumentatif et fournissent à une large communauté de chercheurs des modèles d'approche et d'analyse, des questionnements incitants, des pistes de réflexion. Les articles réunis dans le présent volume font écho aux travaux de Christian Plantin, en empruntent des approches, et donnent une idée de la richesse des domaines de l'interaction argumentative et des émotions signifiées dans le discours. Ils rendent compte aussi des réflexions autour des phénomènes du dialogue argumentatif et de la conversation rhétorique.

Parmi les contributions incontournables de Christian Plantin à la théorie de l'argumentation on retrouve le *Dictionnaire de l'argumentation* (2016), déjà publié en anglais (2018) dans la traduction de l'auteur, et en cours de traduction en espagnol, portugais et arabe. Dans son article, **J. Anthony Blair** réfléchit sur l'absence de références plus élaborées au *raisonnement* dans ce « remarquable » *Dictionnaire*. Il montre que cette absence est *raisonnable* et en propose des

justifications. En questionnant la relation entre *l'argumentation* et *le raisonnement*, et en complétant la vue du théoricien de l'argumentation avec la perspective de la psychologie cognitive, Blair montre que les deux activités sont de nature différente, et définit la *raison* comme « notre capacité de reconnaître ou de postuler des implications et d'en tirer des inférences ». La principale différence entre ces deux activités est qu'une raison – ou raisonnement – ou plusieurs peuvent se constituer en arguments, tandis qu'un ou plusieurs arguments ne sont pas ou ne forment pas une raison, ou un raisonnement. En qualifiant avec modestie sa propre approche de la question comme « moins rigoureuse », Blair éclaire la distinction, nécessaire, entre les deux activités, et montre que leur relation est de nature *instrumentale* et *constitutive*. Cette distinction repose sur le fait que, d'une part, le(s) raisonnement(s) est(sont) préalable(s) à l'argumentation et, d'autre part, l'interlocuteur joue un rôle décisif dans la construction de l'argumentation, ce qui n'est pas le cas pour le raisonnement. Une autre question est de savoir si l'on devrait encore faire la différence entre la *raison théorique* (« croire ce qui est vrai », bien qu'on puisse se tromper) et la *raison pratique* (« faire ce que l'on croit souhaitable »). Cela mène à un questionnement sur les normes du raisonnement et de l'argumentation : obéir aux normes de l'argumentation, en général, et aux normes rhétoriques de l'argumentation, en particulier, revient à être apte à construire un raisonnement plus correct ; le raisonnement – activité souvent inconsciente – est sous-tendu aussi par la manière dont on peut le transposer dans la présentation des arguments en vue de le faire accepter par autrui.

La relation entre argumentation et vérité est abordée par **Catherine Kerbrat-Orecchioni** dans l'analyse du débat, toujours actuel en France, autour de la corrida. Entretenu par des divergences d'opinions renouvelées sans cesse, ce débat reste immobile, les argumentations de ceux qui soutiennent cette pratique culturelle et celles des gens qui la rejettent s'avérant le plus souvent inadéquates, et cela, selon l'auteure, à cause des valeurs antagonistes que les scripts argumentatifs (Plantin 2016) avancent et mettent au centre des échanges. C'est dans ce cadre-là que la prise en compte des vérités factuelles apparaît comme essentielle pour pouvoir opérer un changement dans ce dialogue des sourds et faire avancer le débat. L'auteure examine les diverses argumentations devenues des stéréotypes dans le débat, qui reposent sur la tradition culturelle, des critères esthétiques et éthiques, de nature symbolique et métaphysique, et les confrontent à des argumentations qui reposent sur la factualité : cette tradition n'est pas tellement enracinée dans l'histoire culturelle, la corrida n'ayant été légalisée que très récemment ; la représentation scientifique, sur la base des conclusions des chercheurs, de la douleur et de la souffrance de l'animal met en doute les critères éthiques et esthétiques et la

relation homme-animal dans le combat. L'argumentation autour de la corrida ne cesse d'accréditer des stéréotypes argumentatifs de type « fallacieux », que l'on ne peut néanmoins pas identifier comme tels en dehors d'un examen de la situation argumentative. Les seuls critères logiques ne suffisent pas à l'évaluation de la force argumentative de tels propos ni même à répondre aisément à la question *La corrida est-elle une bonne ou une mauvaise chose ?*

L'approche des émotions dans une perspective argumentative est le point commun de trois des contributions réunies dans ce volume. Cette question a préoccupé également Christian Plantin, qui lui a consacrée un grand nombre d'articles, des chapitres d'ouvrages, et surtout *Les bonnes raisons des émotions*, ouvrage qui propose un modèle d'étude du *discours émotionné* (Plantin 2011b). Il a ouvert ainsi des pistes de recherche dans le domaine du lexique des émotions et des stratégies discursives sous-tendues par leur emploi dans la communication, entre autres.

Les contributions mentionnées ci-dessus concernent « l'appel aux émotions » dans le discours argumentatif. L'argument par la peur et par la menace fait l'objet de l'étude de **Ruth Amossy** et **Roselyne Koren**, qui en examinent les mises en mots dans les discours de Jean-Luc Mélenchon lors de la campagne présidentielle française de 2017. L'appel à la peur y apparaît comme une constante, en dépit du fait que Mélenchon lui-même dénonce le recours que fait le discours dominant à cette émotion. Les auteures montrent ainsi que l'argument par la peur n'est pas l'apanage de la droite, à laquelle il est en général attribué. Elles soulignent également que l'argument par la peur ou par la menace est en réalité un argument par les conséquences négatives (comme le montre Douglas Walton) – c'est le caractère extrême de celles-ci qui suscite l'effroi – et qu'il participe de ce fait d'un raisonnement : le pathos est indissociable du logos. Dans ce cadre, l'article analyse la façon dont l'argument s'inscrit dans la matérialité du discours sur des sujets comme la guerre ou l'écologie, en s'indexant sur un discours doctrinaire qui fixe et fige les formes de la peur. Il montre aussi comment la peur s'articule sur l'indignation, qui suscite l'action au lieu de la paralyser, et comment cette stratégie discursive sert au proposant à se présenter comme celui qui est seul capable de neutraliser les causes susceptibles de produire les conséquences redoutées en créant la 6<sup>e</sup> République. L'appel à la menace, où les conséquences négatives pour l'autre sont le fait du proposant lui-même, sert dans ce cadre à attaquer l'adversaire diabolisé sur le fond d'un imaginaire révolutionnaire. Si le locuteur veut se construire un *ethos* politique d'adversaire de la peur et de militant pour la paix et la communion, il en arrive ainsi paradoxalement à se donner une image de leader extrémiste, favorisant la radicalisation des opinions, des clivages politiques et des actions.

Les « regards croisés » de **Julien Biege, Bettina Fetzer, Annika Straube** et **Vahram Atayan** se posent sur le traitement linguistique des *mots d'émotion* dans des collocations et des dictionnaires français (*TLFi*), tout comme sur le discours argumentatif où ils apparaissent. Les émotions en tant qu'objets de l'argumentation sont analysées dans des extraits de deux corpus (EuroParl et OpenSubtitles), en allemand et en français ; la manière dont elles sont « contestées, justifiées ou jugées » est également examinée. Le projet mené à l'université de Heidelberg concerne aussi les collocations des termes français dénotant la « souffrance » (*chagrin, douleur, peine, souffrance, tristesse*) et la « haine », identifiées à travers l'analyse du contexte d'emploi et de la description lexicographique de ces termes. Le recours au logiciel Antidote 8 et à son corpus, ainsi qu'aux définitions du *Trésor de la langue française informatisé* fait voir, d'une part, que l'approche du lexique des émotions concerne la combinaison des unités lexicales dénotant des émotions avec des termes appartenant à d'autres domaines ontologiques, permettant ainsi la construction de réseaux lexico-sémantiques et de champs métaphoriques qui ont un impact important sur la construction du discours argumentatif.

S'appuyant sur le modèle d'analyse de l'argumentation « émotionnelle » proposé par Plantin, **Anca Gâță** se propose de déceler des mécanismes récurrents dans la construction de l'identité nationale des Roumains. Elle analyse des extraits tirés de textes écrits par l'historien roumain Ioan-Aurel Pop, qui incitent le destinataire à ressentir des émotions positives par rapport à l'identité nationale, en vertu desquelles il devrait croire et agir. Le locuteur attribue à l'individu – lieu psychologique de l'émotion – tant l'aptitude de ressentir de telles émotions, que la tâche de changer le monde par le biais des et grâce aux émotions ressenties. La technique de dissociation des notions semble contribuer à cette articulation des émotions conseillées avec les actions souhaitées. La dissociation en tant que stratégie argumentative fonctionne au niveau des représentations notionnelles, qu'elle permet de modifier en fonction des besoins immédiats de l'argumentation. Les notions modifiées peuvent fournir au locuteur un point de départ plus convenable lui permettant de convaincre l'autre du bien fondé de ses points de vue.

Intéressée également par ce travail discursif sur les notions, **Marina-Oltea Păunescu** valorise dans son étude la Théorie des blocs sémantiques en vue d'éclairer la question du paradoxe dans le discours scientifique. Elle analyse des extraits de Durkheim, en parallèle avec des textes de Socrate, pour voir comment ils construisent les énoncés à caractère paradoxalement. La similitude essentielle entre les deux résulte de la nature « constituante » des deux discours, qui posent les bases d'une vision et d'une représentation du monde. Surprendre un même concept dans des espaces de représentation distincts, comme par exemple dans le discours ordinaire et dans des cadres plus appropriés

à la réflexion (philosophie, sciences), fait voir que le propre de ces discours est d'occasionner de nouvelles « façons de voir » les notions et de nouveaux stéréotypes de représentation, correspondant à la constitution de nouveaux paradigmes (scientifiques). La constitution de tels paradigmes de représentation pourrait reposer aussi, selon l'auteure, sur la structuration différente des blocs sémantiques dans la conception doxale du monde par rapport à la conception scientifique, cette dernière pouvant mettre en place une méthode. Le style paradoxal des discours de Socrate et de Durkheim permet ainsi de construire des représentations innovantes de la réalité, ce qui le distingue du discours ordinaire, qui construit des représentations plus stéréotypées.

L'évocation de la contribution de Christian Plantin à l'étude de la relation entre argumentation et rhétorique est l'occasion pour **Emmanuelle Danblon** de poursuivre cette réflexion. La rhétorique apparaît dans le *Dictionnaire de l'argumentation* en parent pauvre de l'argumentation, sous l'entrée (« restrictive ») *rhétorique argumentative*. Cela s'expliquerait par le fait que les activités langagières à caractère rhétorique n'ont pas forcément trait à l'activité argumentative. L'auteure souligne la nécessité d'intégrer à la rhétorique argumentative la composante épидictique du discours dont la dimension argumentative est « latente ». Une rationalité naturelle – cousine de la raison pratique rappelée par Blair – régirait ainsi, ou devrait régir, les échanges argumentatifs afin de les adapter à des exigences normatives et d'empêcher les dérives rhétoriques par rapport à l'argument raisonnable. Ce serait une *rhétorique adaptative*, tenant compte des contextes distincts où la validité formelle des arguments peut ne pas suffire. Danblon évoque l'incapacité d'adaptation aux « normes » rhétoriques du discours institutionnel et constate « l'incompétence chronique des orateurs en matière d'épidictique ». Selon elle, une autre illustration du même type d'incompétence se retrouve, par exemple, dans la justification par des considérations esthétiques et par le recours à l'ironie, que propose Richard Millet de son propre éloge de l'acte du tueur en masse norvégien Anders Breivik, sans penser aux questions éthiques. L'absence d'émotions dans le discours produit dans certaines circonstances devient irrationnelle, car il semblerait que les attentes de l'auditoire universel et son adhésion exigent une délimitation du domaine du raisonnable au sein de la rationalité.

Si la rhétorique antique était à ses débuts plutôt procédurale, s'instituant en tant que « code de parole publique » et s'adressant principalement aux orateurs, la réflexion autour de cette pratique fait Aristote la proclamer comme utile à tout effet : elle a trait à l'aptitude d'identifier les moyens de persuader les plus appropriés dans une situation particulière. Ce qui justifie en grande mesure les efforts ultérieurs des théoriciens de la discipline d'identifier des domaines particuliers de la rhétorique, selon les circonstances de parole. La

rhétorique « populaire », ou de vulgarisation, fait l'objet de l'étude de **Maria Załęska**, qui s'intéresse à la façon dont la voix, manifestation de l'éthos non-technique (Plantin 2011a), contribue à la construction de l'éthos « poétique ». L'analyse vise les conseils prodigues dans les manuels de développement personnel destinés explicitement aux femmes, issus de la tradition américaine. Les auteurs de ces manuels s'attachent à enseigner aux femmes comment leur crédibilité devant leurs supérieurs et leurs collègues peut s'accroître par la maîtrise de la *voix* à travers la prise de parole et l'emploi des « ressources sonores » visant la construction d'un « éthos professionnel ». Selon l'auteure, il resterait encore à voir si cette maîtrise de l'éthos poétique peut vraiment contribuer à la mise en place d'un éthos argumentatif, ou bien seulement le remplacer. Il semble que dans les manuels de développement personnel destinés aux femmes la maîtrise de l'argument est reléguée à l'arrière-plan, au profit du comportement verbal, ou vocal. Les émotions négatives peuvent être jugées, par les auteurs de ces manuels, comme plus apparentes dans le cas des femmes, mais plus nuisibles à la construction de leur éthos que dans le cas des hommes. Les manifester revient à les maîtriser et en faire bon usage, vu l'*éthos préalable* (Amossy 1999) des locuteurs « féminins ».

Dans ses *Essais sur l'argumentation* (1990), Christian Plantin montrait qu'un discours argumentatif peut ne pas avancer une nouvelle croyance et la défendre, mais servir à « conforter une croyance ancienne ». **Adrien Frenay** et **Marion Carel** s'intéressent à la même problématique illustrée à travers le discours du général De Gaulle prononcé pendant la guerre d'Algérie et visant l'organisation d'un référendum concernant le choix entre la sécession, la francisation ou l'association France-Algérie. Tandis que Plantin considérait que le caractère non persuasif du discours était ancré dans la situation extra-linguistique, Frenay et Carel l'inscrivent dans le discours même, à travers des données relevées dans le texte et étudiées par le biais des concepts *complexe discursif* (ensemble organisé d'enchaînements argumentatifs) et *période argumentative* (groupement sémantiquement unitaire d'énoncés). L'examen de l'emploi de *mais* et de *donc* dans le discours analysé montre que ce discours n'avance pas vers une conclusion destinée à convaincre les auditeurs, mais sert à ré-organiser et préciser une position déjà soutenue par le locuteur. Les deux conjonctions ont le même rôle : elles marquent le début d'une période argumentative et la reprise d'un contenu mis en arrière dans le complexe discursif précédent, participant ainsi à l'opération de reformulation du discours. Les auteurs montrent que le discours de De Gaulle ne reflète pas forcément un raisonnement au cas par cas, mais plutôt son désir d'appuyer et développer une croyance ancienne, qu'il avait déjà explicitement exprimée.

En faisant écho aux articles traitant des émotions, d'autres études du volume s'organisent autour de stratégies discursives

particulières instrumentalisées dans l'argumentation, ainsi qu'à leurs ressources rhétoriques et l'effet souhaité.

Les contraintes temporelles pesant sur l'argumentation, à la différence de la démonstration, par exemple, ont rarement été discutées dans le champ des études argumentatives, à l'exception notable de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958). L'article de **Marianne Doury** et **Ailin Nacucchio** s'attache précisément à explorer la dimension temporelle du discours argumentatif. Explorant l'ancrage des arguments dans le contexte historique, les auteures soulignent que celui-ci « n'est pas (ou du moins, pas uniquement) subi, mais 'travaillé' par les discours argumentatifs ». Les productions langagières sélectionnent certains éléments de ce contexte et « en passent d'autres sous silence, hiérarchisent et axiologisent les référents historiques qu'ils mobilisent, et investissent les positions qu'ils défendent d'une dimension temporelle porteuse de sens ». Les auteures identifient un certain nombre de procédés relevant de catégories plus générales (les argumentations comparatives et les argumentations mettant en jeu une relation de causalité), qui peuvent contribuer à l'élaboration de la dimension temporelle du discours argumentatif. Relevant de la première catégorie (les argumentations comparatives), l'argument du précédent permet au locuteur de convoquer un phore représentant un événement révolu – et donc certain – afin d'argumenter en faveur de ou contre un thème renvoyant à un événement (action, processus, etc.) présent ou futur, ou simplement de poser que le même cours des choses adviendra. Les argumentations comparatives qui mettent en regard des évaluations chiffrées distantes dans le temps permettent également de poser l'existence d'évolutions, de tendances, qui tiennent lieu de conclusion visée. Dans le deuxième cas (celui des argumentations causales), l'argument pragmatique – exploitant une axiologisation du lien cause-effet – permet au locuteur d'invoquer des causes du passé afin de recommander une action similaire en vue de l'obtention d'un effet semblable. L'argumentation par le précédent, lorsqu'elle étaye le mécanisme causal exploité par l'argument pragmatique, lui est alors subordonnée. La justification d'une ligne d'action par ses conséquences prévisibles, positives ou négatives, peut exposer à l'oubli des valeurs morales ; cette question est au cœur de bien des débats politiques. L'analyse proposée dans cet article repose principalement sur des extraits des discours du représentant de la Nouvelle droite argentine, Mauricio Macri, et vise plus précisément les manifestations de la temporalité et l'identification de ses fonctions dans l'argumentation ; elle met ainsi en évidence la dimension temporelle de l'éthos en politique. L'étude s'attache à examiner les ressorts de la construction de logiques temporelles sur lesquelles repose l'agencement discursif de la rupture avec le passé, tout comme, dans d'autres cas, la continuité passé-présent-futur.

À partir de l'idée que l'argumentation se construit « dans un espace organisé par une tension entre le travail énonciatif et le travail interactionnel », **Wander Emediato** et **Rubens Damasceno-Morais** proposent une analyse dialogique de l'argumentation dans des débats polémiques entre internautes concernant le caractère raisonnable des propos des politiciens (en l'occurrence, Jair Messias Bolsonaro). Ils décrivent la façon dont le dialogisme interdiscursif et le dialogisme interlocutif se manifestent dans ce dialogue argumentatif qui a lieu dans l'espace numérique. L'analyse accorde une attention particulière aux constructions discursives à valeur injonctive, qui permettent aux débatteurs d'agir sur le monde pour imposer leur logique et leur position par rapport à la situation de discours. Les auteurs montrent, d'autre part, que le recours aux injonctions peut basculer du côté des offenses, de la disqualification de l'autre, de la violence verbale.

La lecture des articles réunis dans ce volume fait voir que les développements théoriques et méthodologiques proposés dans le domaine de l'argumentation par Christian Plantin peuvent bien mettre les bases de nouveaux programmes de recherche dans le domaine de l'analyse du discours. Les coordinateurs de ce numéro de *Studii de lingvistica* remercient les auteurs des contributions dédiées à Christian Plantin, et, en égale mesure, les relecteurs anonymes et la rédactrice en chef de la revue, pour leur contribution au travail d'édition du volume.

## Références bibliographiques

- Amossy, R. (1999), « L'ethos au carrefour des disciplines: rhétorique, pragmatique, sociologie des champs », in Amossy, R. (éd.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, p. 127-154.
- Perelman, C., Olbrechts-Tyteca, L. (1958), « De la temporalité comme caractère de l'argumentation », *Archivio de Filosofia*, vol. « Il Tempo », p. 115-133.
- Plantin, C. (1990), *Essais sur l'argumentation*, Kimé, Paris.
- Plantin, C. (2011a), « Ethos, persona e autorità », *L'analisi linguistica e letteraria*, XIX/2, p. 329-351.
- Plantin, C. (2011b), *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthodes pour l'étude de la parole émotionnée*, Peter Lang, Bern.
- Plantin, C. (2016), *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*, ENS Éditions, Lyon.

Anca Gâtă  
Université « Dunărea de Jos » de Galați  
Anca.Gata@ugal.ro

Vahram Atayan  
Université de Heidelberg  
vahram.atayan@iued.uni-heidelberg.de